[Crime nucléaire : la campagne de la dernière chance](https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1245&lang=fr)

**Comment agir**

**Vous pouvez agir seul(e), à plusieurs ou en groupe.**

**1) Entrez en contact avec** votre député(e) et/ou votre sénateur-trice, ou mieux encore, **avec les députés et sénateurs de votre département** (ou d’autres que vous connaissez par ailleurs).

Sur le site de l’Assemblée nationale : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes> et du Sénat : <https://www.senat.fr/elus.html>, relevez leurs coordonnées, appartenance, centres d’intérêts, engagements et **adressez-vous en priorité à ceux qui vous paraissent avoir le plus de chances de s’intéresser à la cause.** **Sollicitez une rencontre avec un ou plusieurs d’entre eux,** soit pour vous seul(e), soit pour une délégation de 2 ou 3 personnes. A défaut, sollicitez auprès des collaborateurs du parlementaire un **rendez-vous téléphonique** avec lui.

**2) Préparez-vous à cette rencontre**: Ouvrez et imprimez les Documents de campagne ci-dessous.

(Cliquer ci-dessous sur « Ouvrir le lien », avec le bouton droit.)



Proposition de Loi : Court texte (2 articles), précédé d’une série d’arguments essentiels en faveur de la loi, à étudier pour les présenter oralement au parlementaire ou répondre à ses questions et objections. Soulignez que cette Proposition de Loi ne demande rien d’autre que le respect par la France de ses obligations déjà contractées : article 6 du TNP (signé en 1992), Charte de l’ONU, Droit Humanitaire international, Conventions de Genève, Constitution française et devise de la République…


Formulaire de soutien : texte de la loi précédé d’un « abrégé des motifs », à remettre au parlementaire en 3 exemplaires : 1° pour qu’il le signe et l’envoie à ACDN qui le fera remettre au président de l’Assemblée nationale ; 2° Pour qu’il vous en remette un exemplaire ; 3° pour qu’il en garde un.

**Facultatif :**


Liste des députés et sénateurs déjà signataires, prouvant la grande diversité politique des signataires. Vous pourrez peut-être y relever des collègues du parlementaire, membres de son groupe politique.



Sondage IFOP mai 2018 : les résultats de cette enquête **(quatre dernières pages du Rapport)** attestent que l’immense majorité des Français (85%), toutes catégories sociales et toutes orientations politiques confondues (dont 81% des électeurs de Marine Le Pen), approuvent la Proposition de Loi. 82 % se disent prêts à la soutenir si 20% des parlementaires (185) la signent. Il faut 10 % de soutiens citoyens…

3) Vous pouvez réunir localement un **« groupe de campagne »** qui pourra

**- intervenir auprès des parlementaires locaux (lettres, emails, coups de fil, délégation…)**

**- sensibiliser le public,** par ex. en organisant une soirée avec projection du film de Larbi Benchiha « Bons baisers de Moruroa » (52’), suivie d’un débat sur « Le danger nucléaire et radioactif ».

- **soutenir s’il y a lieu un** **jeûne tournant** **national** à partir du 15 mai 2021.

**Mobilisez vos connaissances, vos associations. Signalez-vous à ACDN :** **contact@acdn.net** **en renvoyant votre bulletin de participation. MERCI ! Tous ensemble, OUI, nous le pouvons !**